



JOURNÉE D'ÉTUDE "JEUNES HISTORIENS"
– 11^E ÉDITION –

STUDIEDAG VOOR JONGE HISTORICI
– 11^{DE} EDITIE –

Bruxelles, vendredi 14 octobre 2016
Brussel, vrijdag 14 oktober 2016



JOURNÉE D'ÉTUDE 'JEUNES HISTORIENS' - 11^E ÉDITION
STUDIEDAG JONGE HISTORICI - ELFDE EDITIE

Vendredi 14 octobre 2016
Vrijdag 14 oktober 2016

PROGRAMME - PROGRAMMA

Soyez des nôtres ce **vendredi 14 octobre** pour découvrir les historiens de talent de demain. Ce jour-là, le *CegeSoma* donne une nouvelle fois la parole à de jeunes diplômés. Au programme, des diplômés de 2015 et 2016, auteurs de mémoires portant sur les deux guerres mondiales et leurs prolongements. La session du matin sera dédiée à des questions de justice, de collaboration et de répression tandis que l'après-midi, nous aborderons le destin singulier de quelques groupes confrontés à la guerre. Ces présentations seront suivies d'échanges avec le public encadrés par des spécialistes des questions traitées.

Kom luisteren op **vrijdag 14 oktober** en ontdek de talentvolle historici van morgen. Op die dag geeft *CegeSoma* opnieuw het woord aan jonge afgestudeerden. Sprekers zijn afgestudeerde historici van 2015 en 2016, auteurs van masterthesissen in verband met de twee wereldoorlogen en hun nasleep. De ochtendsessie is gewijd aan onderwerpen met betrekking tot justitie, collaboratie en repressie. Tijdens de namiddag wordt het bijzondere traject belicht van enkele groepen tijdens deze oorlogen. Hierna volgt een discussie met het publiek, gemodereerd door deskundigen inzake de behandelde onderwerpen.

Valoriser pour ne pas oublier

Cette tradition des journées d'étude "Jeunes historiens" remonte déjà à l'année 2006. Elle entend donner la parole à des auteurs de mémoires de Master de qualité et ainsi leur permettre de présenter les résultats de leurs travaux. Car trop souvent, les mémoires terminent leur vie dans les réserves des universités ou les méandres de la toile. Cette journée se veut aussi être une occasion unique de rencontre entre étudiants issus d'universités des deux communautés.

Waarden om niet te vergeten

De inmiddels traditionele studiedag « Jonge historici » werd voor het eerst in 2006 georganiseerd. Zij wil auteurs van kwaliteitsvolle masterthesissen de gelegenheid bieden om het resultaat van hun onderzoek voor te stellen. Immers belanden ze al te vaak in universitaire kelders of in de doolhof van het internet. Maar de studiedag vormt ook een unieke gelegenheid voor studenten van universiteiten uit de twee gemeenschappen om elkaar te leren kennen.

Du rythme et de la concision

Pour cette 11^e édition, nous avons opté pour une présentation originale : le *Pecha Kucha*. Souhaitant sensibiliser les jeunes diplômés à l'importance de la communication, le *CegeSoma* les invite à présenter les résultats de leurs recherches sous ce format concis et rythmé, qui allie rigueur scientifique et sens de la communication orale et visuelle.

Ritme en beknotheid

Voor deze elfde editie koos het *CegeSoma* voor een originele format, *Pecha Kucha*. Omdat we jonge historici willen aanzetten tot een verzorgde communicatie, nodigen we ze uit hun onderzoeksresultaten binnen dit beknopte en ritmische format te brengen waarin wetenschappelijke gestrengheid aan vlotte mondelinge en visuele communicatie gekoppeld wordt.

Deux nouveau temps forts

Désireux d'étoffer la réflexion et de nourrir de futures recherches, deux nouveaux temps forts rythmeront cette journée : Fabrice Maerten (*CegeSoma/AGR*) et Pierre-Alain Tallier (*AGR*) présenteront quelques fonds d'archives offrant de belles pistes de recherche future. En guise de clôture, une table ronde animée par Nico Wouters (*CegeSoma/AGR*), et en présence de Pieter Lagrou (*ULB*), Bruno De Wever (*UGent*), Laurence Van Ypersele (*UCL*) et Catherine Lanneau (*ULg*), fera le point sur l'orientation des recherches en Master d'Histoire.

Twee nieuwe events

Met het oog op toekomstig debat en onderzoek zijn twee nieuwe events gepland: Fabrice Maerten (*CegeSoma/ARA*) en Pierre-Alain Tallier (*ARA*) zullen enkele archieven voorstellen die veelbelovend onderzoek mogelijk maken. Als afsluiting zal een rondetafelgesprek, gemodereerd door Nico Wouters (*CegeSoma/ARA*), en samen met Pieter Lagrou (*ULB*), Bruno De Wever (*UGent*), Laurence Van Ypersele (*UCL*) en Catherine Lanneau (*ULg*), een analyse maken van de thesisonderwerpen in de nieuwste geschiedenis van België van de afgelopen tien jaar.

PROGRAMMA – PROGRAMME

9.00 : Accueil / Onthaal

SESSION DU MATIN / VOORMIDDAGSESSIE :

Justice, collaboration & répression – Justitie, collaboratie & repressie

Inleiding / Introduction

Chantal Kesteloot (CegeSoma/AGR-ARA)

9.30 : **Alysson RIMBAUT**

La répression de la collaboration industrielle dans la province de Liège après la Première Guerre mondiale

UCL (X. Rousseaux & A. Tixhon)

9.45 : **Margaux ROBERTI-LINTERMANS**

Le centre d'internement pour inciviques de Verviers (septembre 1944 - novembre 1945). Contribution à la répression des collaborations dans les Cantons de l'Est

UCL (X. Rousseaux & J. Campion)

10.00 : **Sarah VERMERSCH**

Les familles belges face à la justice en temps de guerre. Le cas de l'arrondissement de Neufchâteau : 1940 - 1948

UCL (A. François)

10.15 : **Simon AUGUSTYN**

"We zijn hier Heeren". Een studie over de sociale achtergrond en motivaties van Oostfronters uit Groot-Kortrijk

UGent (K. Aerts)

10.30 : **Tom DE MUNCK**

'Rex-burgemeesters' voor het gerecht. De sociale positie van Rex-burgemeesters aan de hand van naoorlogse strafdossiers

UGent (H. Grevers)

10.45 : **Tim GISTELINCK**

Justitie en geschiedschrijving: reconstructie van hetzelfde verleden met een ander doel. Kwalitatief historisch onderzoek op basis van collaboratiedossiers

UGent (B. De Wever)

11.00 : **Questions & discussion / Vragen en discussie**

11.30 : **Pause café / Koffiepauze**

11.45 : **FOCUS "ARCHIVES" pour recherches futures / FOCUS "ARCHIEVEN" voor toekomstig onderzoek**

Pierre-Alain TALLIER (AGR/ARA)

"Guerres et esprit d'innovation. De quelques fonds d'archives du 20^e siècle à découvrir et à redécouvrir"

12.15 : Lunch

NAMIDDAGSESSIE / SESSION DE L'APRÈS-MIDI :

13.15 : FOCUS "ARCHIVES" pour recherches futures / FOCUS "ARCHIEVEN" voor toekomstig onderzoek

Fabrice MAERTEN (CegeSoma)

"Les archives privées conservées par le CegeSoma, une mine d'or pour l'étude de la société face à la guerre au 20^e siècle"

De quelques groupes singuliers dans la guerre / Enkele bijzondere groepen tijdens de oorlog

13.45 : Tiphaine DUPUY DE MÉRY

Les internés civils américains du camp de Royallieu durant la Seconde Guerre mondiale, 1941 - 1944

ULB (P. Lagrou)

14.00 Gwendal PIÉGAIS

Les déserteurs de Hollande. Les interrogatoires des déserteurs allemands par le réseau Hunter de 1916 à 1918

UCL (L. van Ypersele & E. Debruyne)

14.15 : Gauthier ALEXIS

Août 1914. Les Namurois sur le chemin de l'exode

UCL (L. van Ypersele)

14.30: Matthieu TRIFFAUX

Le Tir national de Schaerbeek, lieu d'exécution et de souvenir (1940-1945). La difficile conciliation entre urbanisme et mémoire

ULB (P. Lagrou)

14.45 : Questions et discussion / Vragen en discussie

15.00 : Table ronde "Les guerres et leur histoire. Quelques réflexions sur l'orientation des recherches dans les universités (2006-2016) / Rondetafelgesprek "De oorlogen en hun geschiedenis. Enkele overwegingen met betrekking tot het onderzoek in de universiteiten (2006-2016)

Introduction / Inleiding :

Nico Wouters (CegeSoma/AGR-ARA)

Discussion / Discussie :

Invervenants / Sprekers : Bruno De Wever (UGent) – Pieter Lagrou (ULB) – Laurence van Ypersele (UCL) – Catherine Lanneau (ULg)

Modérateur / Moderator :

Nico Wouters (CegeSoma/AGR-ARA)

16.30 : Conclusions / Conclusies

Chantal Kesteloot (CegeSoma/AGR-ARA)

Locatie: Conferentiezaal CEGESOMA, Luchtvaartsquare 29 – 1070 Brussel. Gratis toegang, maar vooraf inschrijven: 02.556.92.57 of isabelle.delvaux@cegesoma.be

Adresse: Salle de conférence du CEGESOMA, 29, Square de l'Aviation – 1070 Bruxelles. Accès libre, inscription préalable : 02.556.92.57 ou isabelle.delvaux@cegesoma.be

Alysson RIMBAUT

(UCL, Promoteurs : X. Rousseaux & A. Tixhon)

La répression de la collaboration industrielle dans la province de Liège après la Première Guerre mondiale

Pendant l'occupation, la collaboration économique, définie par l'article 115 du Code pénal, s'est développée un peu partout en Belgique. On estime d'ailleurs qu'un nombre assez conséquent d'individus ont été inquiétés pour ces pratiques après 1918. La "petite" collaboration économique, telle que le trafic de bestiaux ou de denrées alimentaires, est certainement la plus représentative du phénomène, cependant, cette collaboration a également concerné le monde de l'industrie.

Dans la province de Liège, par exemple, elle s'opérait de trois façons différentes : soit des intermédiaires des Allemands sollicitaient des industriels belges à produire des commandes qui étaient destinées à l'occupant, soit des individus procédaient, pour le compte des Allemands, aux opérations de réquisitions et de destructions dans plusieurs industries entre les années 1915 et 1918 ou bien, un gérant produisait directement pour l'occupant, comme dans le cas des affaires Coppée, Rhénania ou Deflandre-Mossoux pour n'en citer que quelques unes.

Nous avons choisi d'envisager cette thématique dans un cadre géographique bien précis sélectionné en raison de sa richesse industrielle. La province de Liège, et ses trois arrondissements de Liège, Huy et Verviers, est particulièrement prospère au début du XX^e siècle. Elle comprend également plusieurs secteurs en activité tels que la sidérurgie, l'armurerie ou encore, la fonderie qui intéresseront tout particulièrement l'occupant car, nous le verrons, ils peuvent aisément servir leurs intérêts militaires. Par ailleurs, très peu de recherches ont été menées sur la répression de l'incivisme, et particulièrement de la collaboration économique ou industrielle, dans cette province.

Pour mener à bien cette étude, nous avons procédé à une analyse quantitative du phénomène, envisagé la façon dont la répression s'est mise en place et examiné l'organisation de la prise en charge de ces affaires de collaboration par la justice militaire d'une part et par la justice ordinaire liégeoise d'autre part. En outre, nous nous sommes intéressés à trois affaires particulières qui ont permis de distinguer trois cas de collaboration industrielle.

Diverses sources ont été exploitées : pour les sources inédites, principalement les fonds du Parquet général, consacré à la répression de l'incivisme après 1914-1918 et ceux de l'Auditorat militaire et du Conseil de guerre des provinces de Liège et Luxembourg. D'autres sources, imprimées et éditées, telles que la Statistique criminelle ou encore la presse liégeoise, ont également enrichi nos recherches et nos conclusions.

Au travers de cette étude, nous avons donc mis en évidence l'ampleur de la collaboration industrielle dans le bassin liégeois. Une ampleur qui s'expliquerait par la combinaison de deux facteurs : l'un géographique et l'autre économique. Ainsi, nous avons pu en apprendre davantage sur la situation économique et industrielle de la province de Liège à cette époque ainsi que sur les pertes et les destructions occasionnées par l'occupation allemande.

Margaux ROBERTI-LINTERMANS

(UCL, Promoteurs : Xavier Rousseaux & Jonas Campion)

Le centre d'internement pour inciviques de Verviers (septembre 1944 - novembre 1945). Contribution à la répression des collaborations dans les Cantons de l'Est.

Peu avant la libération de la Belgique, le 21 août 1944, le ministre de la Justice, Antoine Delfosse, promulgue la circulaire n°340 reprenant l'arrêté-loi du 12 octobre 1918 qui permet aux bourgmestres d'interner tous les étrangers et les sujets belges que leurs relations avec l'ennemi rendent suspects. Des centres d'internement sont ainsi créés partout sur le territoire, dont celui de Verviers ouvert en septembre 1944. Le centre est divisé en deux parties, la première dans les locaux d'une école et la seconde dans la prison de Verviers en face du premier bâtiment. Notre recherche se base sur les registres d'écrou et les dossiers personnels des internés libérés du centre d'internement, ainsi que sur les archives du Haut Commissariat à la Sécurité de l'État et les archives communales de Verviers. À partir de ces sources, nous voulons comprendre la place du centre de Verviers parmi la structure de l'internement en Belgique, mais également les spécificités de sa population, composée en grande partie d'habitants des cantons de l'Est.

D'un point de vue général, la ville de Verviers agit comme un centre de tri des réfugiés, avec l'Institut Sainte Claire, un centre de *displaced person*, et des suspects de collaboration avec le centre d'internement qui transfère les internés vers d'autres centres du territoire belge. Il est donc par exemple possible de suivre le parcours d'un individu à partir de son arrestation à l'étranger, jusqu'à son arrivée dans le centre d'internement de Verviers, en passant par le centre de *displaced person* de l'Institut Sainte Claire, puis son transfert vers le centre d'internement le plus proche de son lieu de domicile. Chaque dossier d'écrou est un parcours personnel particulier à travers la mesure administrative d'internement mise en place en Belgique.

Les différentes instances en charge du traitement des dossiers des internés sont l'auditorat militaire et trois commissions consultatives. Occasionnellement, l'intervention d'un ordre ministériel permet également la libération d'un interné. Les archives reflètent des tensions entre auditorat et commissions dans le traitement des dossiers. Cela s'explique par le manque de moyens et de personnel entravant le bon fonctionnement de l'auditorat qui dès lors délègue certains dossiers aux commissions. Cependant, ces dernières traitent des dossiers sans en informer l'auditorat, ce qui est mal perçu.

Certains parcours d'internés se recoupent et créent des groupements de population, comme par exemple pour les habitants des cantons de l'Est. Ceux-ci sont internés en masse durant la répression car suspectés en grande majorité de *relations entretenues avec l'ennemi*. Ce type d'inculpation permet aux bourgmestres d'interner un grand nombre de la population des cantons sur simple suspicion. Rapidement, les agents de la sûreté enquêtant sur le terrain réalisent qu'il est impossible d'appliquer la même répression sur la population d'Eupen, Malmedy et Saint Vith, au risque d'interner celle-ci dans son entièreté. Dès lors, des mesures sont prises par les autorités belges pour traiter notamment le cas des *enrôlés de force* en tenant compte de la contrainte subie durant l'annexion allemande.

Finalement, notre mémoire aborde une double problématique qui concerne dans un premier temps le centre d'internement de Verviers et dans un second temps les internés provenant des cantons de l'Est. Nous avons voulu, à travers notre recherche, comprendre le fonctionnement du centre

d'internement de Verviers au niveau local mais également son inscription dans une structure plus large et dans le contexte de la répression en Belgique. Le centre d'internement de Verviers est-il bien géré ? Quelle est la population qui y est internée et quels sont les parcours des internés ? Nous avons ensuite essayé de comprendre la place des populations des cantons de l'Est dans l'internement et plus largement dans la répression. Ces populations ont-elles été traitées plus durement que dans le reste de la Belgique ? Enfin, quelles sont les particularités du centre d'internement de Verviers et de sa population composée d'une grande part d'habitants des cantons de l'Est ?

Sarah VERMERSCH

(UCL, Promotrice : Aurore François)

Les familles belges face à la justice en temps de guerre. Le cas de l'arrondissement de Neufchâteau : 1940-1948

Ce mémoire présenté en 2015 à l'UCL avait pour objectif d'étudier le rapport entretenu par les familles belges, et plus particulièrement celles de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau dans la Province de Luxembourg, avec la justice durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que quelques mois après la Libération. Cette approche par le biais de la justice et de la transgression, mais aussi de la notion de famille, repose sur l'étude de sources essentiellement judiciaires (archives du Parquet près le Procureur du Roi de Neufchâteau, du Tribunal de Première instance de Neufchâteau en matières civiles et correctionnelles et du Tribunal des enfants de Neufchâteau, dépouillées entre 1940 et 1948) ainsi que statistiques et législatives.

Grâce à ces sources judiciaires, différentes thématiques, réparties en deux grandes parties, ont pu être abordées dans ce mémoire. C'est le cas tout d'abord de l'évolution de la pratique judiciaire et du fonctionnement des institutions judiciaires à cette époque, et ce plus particulièrement dans le cadre des institutions de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau. Cette première partie insiste notamment sur certains phénomènes propres aux circonstances, avec non seulement une augmentation généralisée de la criminalité (ou en tout cas de sa prise en charge) dans l'ensemble des juridictions, ainsi que l'apparition de préventions nouvelles et du caractère symptomatique de certaines d'entre elles. Elle s'accompagne par ailleurs d'une première approche quantitative globale de ces phénomènes permettant de mieux appréhender les thématiques abordées dans la seconde partie.

Cette dernière se voulait être en effet une étude beaucoup plus qualitative, mêlant à la fois études de cas et historiographie de manière à étudier la confrontation entre la justice et les familles pour qui la guerre est devenue le quotidien. Les archives judiciaires font ainsi notamment état d'un développement toujours plus complexe de stratégies familiales de survie face aux difficultés et aux pénuries principalement alimentaires nées de ce quotidien, et qui ont parfois poussé des familles entières dans l'illégalité. Outre ces tensions liées au ravitaillement, la guerre est également à l'origine de nombreuses tensions et ruptures au sein même des familles, les archives judiciaires témoignant d'ailleurs d'une multiplication des situations familiales jugées défectueuses par la justice et la société. La question même de la famille, de ce qu'elle représente, de la manière dont elle est envisagée (notamment par la justice), de ce qu'elle implique, des dynamiques qu'elle traduit, est donc elle aussi au cœur des réflexions proposées.

De nombreuses questions ont donc été traitées dans ce mémoire, l'étude de la confrontation des familles à la justice n'étant finalement qu'un prétexte à d'autres questionnements au sujet notamment de la vie quotidienne des populations en temps de guerre, du regard porté par la justice sur certains phénomènes (notamment familiaux), des solidarités familiales, de la dissymétrie dans la manière de concevoir le comportement sexuel des hommes et des femmes, du rapport qu'entretient une société à la justice et à l'autorité, ou encore de la spécificité rurale de tels comportements. Autant de thématiques, de questionnements dont la combinaison nous permet de prendre connaissance d'un certain nombre de phénomènes induits par la guerre, ainsi que de leur influence sur l'activité judiciaire et sur le fonctionnement de certaines familles, et qui constituent l'originalité et l'intérêt de cette étude.

Simon AUGUSTYN

(UGent, Promotor : Koen Aerts)

“We zijn hier Heeren.” Een studie over de sociale achtergrond en motivaties van Oostfronters uit Groot-Kortrijk

De collaboratie en de epuratie tijdens en na de Tweede Wereldoorlog geven nog steeds aanleiding tot wrok bij verschillende groepen en personen. In 1991 stelden Luc Huyse en Steven Dhondt dat België ziek is van zijn jaren veertig. De symptomen van deze ziekte zijn tot op de dag van vandaag nog steeds aanwezig in onze samenleving. Nog steeds bestaat er een onvermogen om tot een sereen politiek debat te komen over het land en haar oorlogsverleden. Dit onderzoek tracht de kennis van de collaboratie en repressie uit te breiden en zodoende de historische complexiteit van dit onderwerp verder te ontrafelen, in de hoop dat dit kan bijdragen tot een objectief debat over de collaboratie en epuratie.

De opzet van de studie is om de motivaties, het denkkader en het sociaal profiel van militaire collaborateurs uit de regio Kortrijk te achterhalen en te vergelijken met andere studies. We doen dit aan de hand van de repressiedossiers van veertig Waffen-SS'ers, die na de oorlog vervolgd en veroordeeld werden voor het krijgsauditoraat te Kortrijk. De getuigenissen, verklaringen en verschillende egodocumenten, die als bewijs waren verzameld, laten het ons toe een ruw profiel te schetsen van de collaborateurs.

De gerechtsdossiers bevatten een schat aan persoonlijke informatie. Ze zijn bijgevolg een handig instrument om een prosopografische studie samen te stellen. De resultaten die we opmaken uit de studie van het sociaal profiel leveren geen opzienbarende informatie op. De gegevens sluiten nauw aan bij de data van gelijkaardige sociale studies, zoals die van Kristof Carrein, Willy Massin en Aline Sax. Het werk van Sax ('Voor Vlaanderen, Volk en Führer') is een belangrijke leidraad voor onze studie. We gebruiken haar sociale en motivationele studie om onze resultaten te toetsen. We stellen ons echter vragen bij de stelling van Sax dat tot 59,95% van al deze ideologisch beïnvloede collaborateurs louter ideologische motieven hadden.

Aan de hand van het beroep, dat de beschuldigten opgaven tijdens de ondervragingen, kunnen we de sociale klasse van de Oostfrontvrijwilligers bepalen. De hoofdmoot van de rekruten uit Kortrijk en randgemeenten kwam uit de lagere middenklasse; goed voor 37,5% van de totale groep. Scholieren maakten eveneens een aanzienlijk deel uit van de totale groep rekruten. Net als de hogere middenklasse leverden ze 17,5% van de rekruten. De lagere klasse en de werklozen waren goed voor elk 10% van de vrijwilligers. Uit de intellectuele elite en gegoede klasse kwam het kleinste aantal vrijwilligers. Met uitzondering van het relatief grote aantal scholieren in onze studie blijken onze gegevens te concorderen met die van Aline Sax.

Ondanks hun sociale afkomst was de hoofdmoot echter weinig tot niet begoed. Volgens hun inlichtingendossier bleek nog geen 38% in staat om een geldboete te betalen, zonder hulp van familie. Opnieuw komen deze cijfers sterk overeen met de cijfers uit de studie van Aline Sax. De economische situatie gedurende de oorlog in Kortrijk was net als in de rest van Vlaanderen betreurenswaardig. Voornamelijk jongeren en ongehuwden kozen er dan ook voor vrijwillig te gaan werken voor de Duitse bezetter. Niet minder dan drie van de vier personen uit onze steekproef zouden als vrijwillige arbeider gaan werken in binnen- en/of buitenland. Niettegenstaande het feit dat Duitsland een steeds grotere nood had aan arbeiders was de vrijwillige arbeid een geliefkoosde rekruteringspoel voor de Waffen-SS. Arbeiders kwamen er in

contact met Nieuwe Orde-gezinde ideeën en werden al dan niet onder valse voorwendselen verleid om te tekenen voor het Oostfront. We beschouwen de vrijwillige arbeid dan ook als één van de belangrijkste factoren die heeft bijgedragen tot de militaire collaboratie. Dat komt vooral in de wervingsjaren 1941 en 1944-1945 heel duidelijk tot uiting.

De lijvige repressiedossiers bevatten niet alleen informatie over de sociale achtergrond van de Oostfronters. Ze geven ons eveneens inzicht in de redenen waarom de mannen uit de steekproef kiezen voor militaire collaboratie. De brieven aan familie en vrienden, de verklaringen van de beschuldigde en de getuigenissen van kennissen, collega's, buurtbewoners, enz. werden in het kader van het gerechtelijk onderzoek als bewijslast verzameld. Deze documenten helpen ons de motivaties, het wereldbeeld en het karakter van de beklagde te reconstrueren. Daarbovenop schetsen ze een frappant beeld van het soldatenleven en van de regio onder de Duitse bezetting. We dienen er wel op te wijzen dat deze gegevens niet strikt objectief zijn. De verklaringen en getuigenissen werden opgesteld in de aanloop naar een proces. De verdachte kon liegen en bepaalde zaken minimaliseren of zelfs verzwijgen in de hoop een zo licht mogelijke straf te krijgen. Ook de getuigenissen zijn onderhevig aan subjectiviteit.

Uit de dossiers kunnen we opmaken dat het beeld van de idealistische, misleide Oostfrontvrijwilliger niet blijft overeind staan. Als we onze bevindingen vergelijken met de gegevens uit Aline Sax' 'Voor Vlaanderen Volk en Führer' blijken de Oostfronters uit de regio Kortrijk niet meer ideologisch beïnvloed te zijn geweest dan andere 'kleinere' collaborateurs. Dit is een opmerkelijk gegeven, aangezien zij zich juist verbonden aan de meest extreme vorm van collaboratie. We kunnen het klassieke beeld van de idealistische Oostfronter, althans voor Kortrijk, sterk in twijfel trekken.

Hoewel bovenstaande gegevens overeenstemmen met het onderzoek van Sax dienen we in overeenstemming met ons onderzoek haar stelling te ontkrachten dat tot 59,95 % van de 64 % ideologische beïnvloede collaborateurs louter ideologische motieven hadden. In onze steekproef vertoonden slechts acht personen uitsluitend ideologische motieven. Van de in totaal 23 ideologische collaborateurs maakten deze acht slechts 34,78 % uit en slechts 20,51 % van onze gehele steekproef. Deze 34,78 % vormt een beduidend groter verschil met de 59,95 % uit het onderzoek van Sax.

Alleenstaande motivaties waren schaars. Van de 39 dossiers waren er in totaal elf dossiers, of 28,20% van de steekproef, waarin we slechts één enkele ideologische of persoonlijke motivatie konden terugvinden. Van deze elf personen waren er overigens vijf overleden tijdens de oorlog. Zij kregen nooit de kans een verklaring af te leggen na de oorlog, waarin zij hun beweegredenen uit de doeken konden doen. We concluderen bijgevolg dat slechts zelden één enkele motivatie volstond om militair te collaboreren. Een dergelijk drastische beslissing was in veruit de meeste gevallen een samenloop van verschillende motivaties en gebeurtenissen.

Tom DE MUNCK

(UGent, Promotor : Helen Grevers)

**‘Rex-burgemeesters’ voor het gerecht.
De sociale positie van Rex-burgemeesters aan de hand van naoorlogse
strafdossiers**

Deze scriptie neemt de sociale positie van Rex-burgemeesters tijdens hun bestraffing na de Tweede Wereldoorlog onder de loep. Via een sociaal-historische benadering van de repressie van de collaboratie tijdens de Tweede Wereldoorlog wordt meer specifiek ingegaan op de vraag of Rex-burgemeesters tijdens de naoorlogse bestraffing wel zo geïsoleerd stonden als gedacht. Recente Nederlandse studies tonen aan dat deze vraag relevant is. De vraag of collaborateurs in een sociaal isolement terecht kwamen en niet konden rekenen op steun van de sociale omgeving, verdient nader onderzoek. Uit praktische overwegingen werd geopteerd personen die namens Rex het burgemeestersambt hadden opgenomen, te onderzoeken.

Om de hypothese van het sociale isolement te testen werd gebruik gemaakt van naoorlogse strafdossiers die werden aangelegd tijdens de gerechtelijke repressie. In deze dossiers komen verschillende lokale actoren aan het woord via verscheidene kanalen. Brieven, petitieën en getuigenverhooren werpen een blik op de manier waarop de lokale gemeenschap de oorlogsburgemeesters percipieerde. Na analyse van petitieën en brieven à (dé)charge blijkt dat ook het beeld van de geïsoleerde Rex-burgemeester moet worden bijgesteld. Omdat hun gedrag als goed bestuur werd beoordeeld tijdens de bezetting of omdat verschillende burgemeesters hun inwoners hadden geholpen, waren mensen bereid na de oorlog een goed woordje voor de burgervader te doen. Dat diezelfde burgervader rexistisch of Duitsgezind was, bleek vaak geen obstakel voor het schrijven van een steunbrief of het ondertekenen van een petitie. Pas bij uitermate agressief of provocerend gedrag kon een Rex-burgemeester niet op steun rekenen na de oorlog.

Naast de meer algemene analyse van de sociale positie van Rex-burgemeester, onderzocht deze scriptie ook de rol van maatschappelijke actoren bij de procesvoering. De strafdossiers tonen onder andere aan dat lokale actoren een belangrijke rol konden spelen in het gerechtelijk onderzoek. De advocaat, het gemeentepersoneel, de familie, de clerus en het verzet laten zich niet onbetuigd gedurende het onderzoek. Zowel à charge als décharge. Opvallend is dat ook sommige verzetsleden zich positief uitlieten ten opzichte van de Rex-burgemeester.

Verder is een kritische lezing van de strafdossiers erg belangrijk. Zo is het belangrijk te kijken naar de manier waarop de gunstige verklaringen tot stand zijn gekomen. De verdedigende partij trachtte namelijk zoveel mogelijk gunstige verklaringen te verzamelen. Hierbij is steeds een belangrijke rol voor de advocaat en de familie van de beschuldigde weggelegd. Zij speelden meestal een actieve rol in het verzamelen van gunstige brieven of petitieën. In enkele gevallen bleek ook druk uitgeoefend te zijn geweest om een steunbrief of een petitie te ondertekenen. Aan- of afwezigheid van steunbrieven en petitieën zegt dus niet alles over de eventuele populariteit. Inhoudelijk wees men in de steunbrieven, behalve op de goede persoonlijkheid van de beschuldigde, stevast op de vele goede daden die de Rex-burgemeesters hadden gesteld. Vanuit zijn functie was het namelijk ook mogelijk voor de oorlogsburgemeester om zulke ‘goede daden’ te stellen. Dit was voor de ‘gewone rexist’ veel moeilijker. De doorsnee rexist of Waalse collaborateur had niet zulke objectieve argumenten die de Rex-burgemeesters wel hadden. Dit betekent echter niet dat het ‘pariabeeld’ van de doorsnee Rex-leden daarmee bewezen is. Verder onderzoek hiernaar is nodig.

Tim GISTELINCK

(UGent, Promotor : Bruno De Wever)

Justitie en geschiedschrijving : reconstructie van hetzelfde verleden met een ander doel. Kwalitatief historisch onderzoek op basis van collaboratiedossiers

Dit onderzoek probeert op basis van een selectie van strafdossiers van oorlogsburgemeesters van het V.N.V. in Vlaanderen tijdens de Tweede Wereldoorlog te achterhalen hoe het Belgische gerecht tijdens de repressie een complexe realiteit naar een eenduidig oordeel en een gepaste strafmaat probeerde te vertalen. Daarnaast is er ook aandacht voor diverse factoren (bewijsmateriaal, tijdstip proces, impact publieke opinie, politieke connecties, ...) die impact zouden kunnen hebben op dat vertalingsproces en de mate waarin dergelijke dossiers gebruikt zouden kunnen worden voor verder historisch onderzoek. De restricties op de toegang tot strafdossiers zorgde ervoor dat de onderzoeksgroep zich moest beperken tot oorlogsburgemeesters en schepenen. Uiteindelijk zijn 30 dossiers onderzocht aan de hand van dezelfde parameters, zowel kwantitatieve als kwalitatieve. Dit kader richtte zich op drie specifieke elementen van de strafdossiers: de rol van de betichte binnen het V.N.V., het proces en het onderzoek dat er aan voorafging en de positie van de betichte binnen de lokale samenleving.

Het onderzoek toont aan dat het Belgische gerecht zich logischerwijze liet leiden door het juridische kader. Dit gold voor zowel de bewijsvoering als de strafmaat, het vonnis en het onderzoek. Een belangrijke nuance daarbij is dat het de gangbare interpretatie van die wetten was, die het handelen van auditeurs en Krijgsraden determineerde. Een voorbeeld is de interpretatie van politieke collaboratie, waarbij lidmaatschap van het V.N.V. volstond om als politiek collaborateur bestempeld te worden en het dus niet moest gaan om concrete samenwerking met de bezetter. Het gevolg was dat het bewijzen van de aanklacht van politieke collaboratie bij oorlogsburgemeesters en -schepenen die lid waren van het V.N.V. slechts een futiliteit was. Het onderzoek keek desondanks in welke mate de betichte geïntegreerd was binnen de lokale "Nieuwe Orde", om de strafmaat te bepalen. De wet op politieke collaboratie zou op een heel andere manier geïnterpreteerd kunnen zijn, waardoor de maatschappelijke impact van de repressie heel wat minder zou geweest zijn. Het ontbreken van een analyse van hoe die gangbare interpretatie ontstond en wie of wat deze bepaalde, is de grootste tekortkoming van dit onderzoek. Andere factoren lijken een minder duidelijke impact te hebben gehad op de werking van het repressieapparaat. Het geloof dat de publieke opinie een invloed kon hebben op de rechtspraak werd ontkracht door het onderzoek. Het is nog altijd onduidelijk wat de eigenlijke concrete impact was van verklaringen ten laste en ten onlaste. De rol van het gemeentepersoneel werd wel duidelijk. Het gemeentepersoneel had wel degelijk impact door hun rol in het onderzoek. Hun rechtstreekse invloed op het onderzoek betekende een indirect impact op het vonnis en de strafmaat. Veel meer dan dit het geval was bij het verzet.

In de vertaal oefening van de realiteit van de collaboratie en de bezetting naar een eenduidig juridisch oordeel en een gepaste strafmaat stond de gangbare interpretatie van de wetgeving centraal. Deze bepaalde elke daad van substituten en Krijgsraden en vormde de belangrijkste, waarschijnlijk de enige, motivatie van hun handelen. Andere actoren hadden enkel invloed door middel van getuigenissen, verklaringen ten laste of ten onlaste of het aanbrengen van bewijsmateriaal indien hun input voldeed aan de gangbare interpretatie van de wetgeving. Deze hypothese impliceert dat het gerechtelijke apparaat met een erg gerichte blik naar de historische realiteit keek, wat een impact heeft op het mogelijke gebruik van de collaboratiedossiers als historische bronnen.

Tiphaine DUPUY DE MERY
(ULB, Promoteur : Pieter Lagrou)

Les internés civils américains du camp de Royallieu durant la Seconde Guerre mondiale, 1941 - 1944

Peu de personnes connaissent l'histoire ou même l'existence de Royallieu à Compiègne. Ce fut pourtant l'un des *frontstalags* les plus importants en France, le seul jusqu'en 1943 sous autorité exclusive de la Wehrmacht. Principal camp de transit pour les déportés politiques et les juifs de France, où passèrent près de 54 000 hommes et femmes, Royallieu s'inscrit dans la politique de répression et de déportation nazie en zone occupée. Mais ces hommes et femmes ne furent pas les seuls concernés par cette machine administrative. Parmi eux se trouvaient des internés civils américains, cantonnés dans le camp B de Royallieu, et qui sont devenus ennemis du Reich après l'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941. Étudier les internés civils américains, c'est ouvrir une page peu connue de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, bien éloignée de celle du génocide et de l'extermination. D'une part, parce que parler d'internés civils en 1941 est quelque peu anachronique car ce statut n'existe pas à l'époque en matière de droit international. C'est le Comité International de la Croix-Rouge qui en donne pour la première fois une définition claire en expliquant que les internés civils étaient des citoyens de nationalité ennemie qui se trouvaient sur le territoire d'un État belligérant lors de son entrée dans le conflit, ou sur un territoire occupé par lui, et qui étaient internés du seul fait de leur nationalité. D'autre part, parce que ces hommes avaient une importance particulière, stratégique pour l'occupant puisqu'ils servaient de réserve "d'otages" à échanger contre des prisonniers allemands aux États-Unis. Ils bénéficiaient à ce titre d'un statut privilégié. Les autorités allemandes se devaient de les traiter correctement. Le CICR les mit sous la protection des Conventions de Genève de 1929 traitant des prisonniers de guerre et que l'institution étendit, par analogie, aux internés. Ainsi, parler des internés civils américains, c'est parler d'une catégorie de victimes protégée par le droit international, c'est parler de l'action du CICR efficace et présente tout au long du conflit, c'est également parler d'une autre facette de la guerre ou la réciprocité et le droit priment sur l'horreur de l'extermination. Cette étude tente de retracer l'histoire des Américains du camp B de Royallieu, depuis leurs arrestations, jusqu'à leur transfert au camp de Clermont de l'Oise en mars 1944, quelques mois avant leurs libérations, et veut s'attarder sur le statut si particulier de ces internés civils américains, sur l'action de l'Institution genevoise pour ces hommes, et sur leurs conditions de vie à Royallieu puis à Clermont.

Gwendal PIÉGAIS

(UCL, Promoteurs : L. van Ypersele & E. Debruyne)

Les déserteurs de Hollande – Les interrogatoires des déserteurs allemands par le réseau Hunter, 1916 - 1918

Durant notre mémoire de master, nous nous étions attachés à analyser les interrogatoires des déserteurs allemands, passés au Pays-Bas, pendant la Première Guerre mondiale. Ces interrogatoires, conservés aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, étaient mis en place par l'armée anglaise, avec l'aide d'un réseau de renseignement belge, relevant du *War Office*, le réseau Hunter. Nous avons tâché de rendre compte des métamorphoses d'un témoignage, d'un vécu de guerre, en un ensemble d'informations, de données. A travers une analyse statistique et qualitative de ces pièces d'archives, nous avons tenté de retracer les parcours des soldats, pour déterminer une typologie propre à l'ensemble des déserteurs que nous examinons. Quelques parcours ont été étudiés de près, afin de faire ressortir la singularité de chaque trajectoire. Puis nous nous sommes concentrés sur les modalités du traitement des informations livrées par les déserteurs et sur l'usage qui a pu être fait de ces différents interrogatoires par les services de renseignement anglais.

Une analyse plus approfondie du profil général de ces hommes partis pour les Pays-Bas nous a amené à déterminer des tranches et des classes d'âge – autour de 25 ans, engagés majoritairement au début ou à la fin du conflit – ainsi qu'une évaluation de l'expérience de ces hommes au combat. Nous avons pu déterminer une grande représentativité des vétérans ainsi que des hommes originaires ou très familiers des provinces de Rhénanie et de Westphalie. La familiarité avec des régions frontalières des Pays-Bas, un ensemble géographique et humain sur une frontière antérieurement poreuse, ont pu faciliter certaines désertions ; tout comme la fréquentation de centres industriels où les idées subversives et socialistes étaient diffuses. Ces déserteurs ont occupé des postes variés : depuis le cœur du laboratoire guerrier de la "machine à vaincre", des camps de formation de l'armée, jusqu'aux batteries littorales en passant par les usines Krupp d'Essen. Ils ont été les témoins et acteurs de l'effort de guerre allemand. La lassitude des uns, la faim et la fatigue des autres, sans oublier les désaffections plus profondes les conduisirent à gagner les Pays-Bas. Des moments charnières – où les dates de désertion augmentent – ont pu être repérés : le sillage de l'offensive du printemps 1918, le tournant de l'été de la même année; aux vagues d'intégrations anticipées de certaines classes d'âge correspondent des hausses du nombre de déserteurs dans notre échantillon. La situation géographique et géopolitique – se trouver aux Pays-Bas, en territoire neutre – a pu faciliter une telle libération de leur parole. Certains corps des forces armées allemandes ont tendance à renseigner abondamment les interrogateurs. C'est le cas des marins, par exemple, qui livrèrent bon nombre des plans, organigrammes et schémas.

En nous intéressant à la manière dont fut traité le témoignage des déserteurs, nous avons essayé de replacer le fonctionnement du service dans le temps plus long de l'histoire militaire anglaise et européenne, et nous avons pu établir que les nouvelles doctrines issues de la Guerre des Boers, ne furent pas sans conséquence sur la manière dont les officiers de Sa Majesté appréhendèrent la question du renseignement. Dans le travail d'intégration et de synthèse de multiples sources d'informations du *War Office*, nous avons pu voir que les officiers et les cadres de ces services jouaient un rôle décisif. Les informations collectées par le réseau Hunter furent déversées dans le flot de données rassemblées par le *War Office*, et y furent traitées afin d'affiner les connaissances des forces armées anglaises sur la situation de l'Allemagne, sur l'état de son armée et sur le front ouest. Dans cette tentative pour connaître l'ennemi, la base du renseignement anglais, son "bedrock", fut bien le front de la *British Expeditionary Force*. Les grandes sources furent les

prisonniers, la reconnaissance aérienne, les déserteurs, etc. Les informations livrées par les déserteurs donnaient un regard complémentaire, notamment sur l'état d'esprit des troupes. Ce nouvel ajout dans la polyphonie que constituaient les éléments collectés par les services de renseignement, cette multiplication des sources a permis d'affiner au mieux la qualité du renseignement anglais.

Gauthier ALEXIS

(UCL, Promotrice : Laurence van Ypersele)

Août 1914, les Namurois sur le chemin de l'exode

Le 4 août 1914, l'armée allemande entre en Belgique et se lance à l'assaut de la position fortifiée de Liège. Cette invasion déclenche le plus grand mouvement de population que le royaume belge ait connu. Cependant, comme le souligne l'historien Michaël Amara, jusqu'au sac de la ville de Louvain, le 23 août, la population ne semble fuir qu'à l'arrivée des Allemands. Dans le cas de Namur, c'est le 10 août 1914 que les avant-gardes allemandes affluent dans le nord-est de la ville. Bien décidés à ne pas se rendre, les soldats belges offrent une vaillante résistance qui provoque alors de multiples escarmouches dans les localités environnantes.

L'objectif de cette recherche fut de mettre en avant l'attitude adoptée par les habitants d'une trentaine de villages du nord-est de la ville de Namur face à cette explosion de violence. Le travail s'attarde en premier lieu à exposer la situation avant les combats. En effet, alors que les troupes allemandes n'ont pas encore traversé la frontière, l'ombre de la guerre s'installe petit à petit dans la région. Basculant entre angoisse et espoir, les Namurois vont être hésitants quant à l'attitude à adopter face aux dangers. Différents facteurs vont d'ailleurs contribuer à cette oscillation comme la présence et l'activité des défenseurs belges, les différentes mesures prises par les autorités locales ou encore la propagation de rumeurs d'atrocités et de l'espionnage aigüe. Cependant, malgré cette angoisse pesante, peu de villageois ont pris le chemin de l'exode et la plupart d'entre eux poursuivent leurs activités en espérant échapper aux affres du conflit.

L'élément déterminant dans la prise de conscience du danger chez les Namurois est en fait le grondement de la guerre. Les incendies des villages voisins et les bruits de combat éclatant dans les alentours vont amorcer les premiers départs massifs de la population civile apeurée qui décide de gagner Namur avant l'arrivée de l'envahisseur et ce, malgré l'interdiction de s'y rendre imposée par les autorités civile, religieuse et militaire.

Pourtant, beaucoup de familles continuent à se maintenir dans leur foyer en dépit de la menace grandissante. Elles vont alors être saisies d'effroi face à la fureur des combats, des bombardements ou des exactions. Des villages entiers se vident alors de leurs habitants qui fuient les Allemands dans le chaos le plus complet. Néanmoins, certains villages sont préservés de cet exode massif grâce à l'arrivée "pacifique" des soldats ennemis qui rassure les civils sur leur sécurité, même si les tensions peuvent augmenter les jours suivants. *A contrario*, les combats peuvent empêcher une partie de la population de fuir parce qu'elle se trouve prise au piège. D'autres villageois, pris en otage, ne peuvent pas non plus participer à l'exode.

Dans leur fuite, certaines personnes tentent de gagner les communes voisines ou l'étranger. Mais dans la majeure partie des cas, la ville de Namur semble être la destination principale des réfugiés qui tentent de trouver un abri au centre du dispositif défensif de la position fortifiée. Cependant des milliers d'entre eux, refoulés par les soldats, se retrouvent coincés dans les communes situées aux portes de la ville : Vedrin, Champion et Bouge.

Les jours suivant la chute de Namur, le calme revient peu à peu et les combats laissent place à l'occupation. Progressivement, la plupart des villageois regagnent leur localité. En effet, très peu d'habitants semblent avoir pris le chemin de l'exil ou l'ont fait poussés par la nécessité de survie. Pourtant, les communes du nord de Namur ont été fortement éprouvées par la guerre qui

désorganise le quotidien des Namurois du fait de la destruction de bâtiments ou de l'absence de personnes importantes pour la communauté.

On peut donc dire que l'exode de la population du nord de Namur est un phénomène spatialement limité puisque peu de villageois semblent avoir fui hors de la région et encore moins à l'étranger. Ces événements se déroulant du 10 au 28 août 1914, c'est également un exode limité dans le temps et qui ne débouche pas sur un exil massif des villageois. Ces éléments montrent que l'exode namurois concerne bien cette première phase de l'exode mise en avant par Michaël Amara durant laquelle la population, inconsciente de la réalité et du danger de la guerre, demeure dans son foyer jusqu'à l'arrivée des Allemands.

Matthieu TRIFFAUX

(ULB, Promoteur : Pieter Lagrou)

Le Tir national de Schaerbeek, lieu d'exécution et de souvenir (1940-1945). La difficile conciliation entre urbanisme et mémoire

C'est dans un contexte géopolitique mouvementé que la Belgique acquiert son indépendance. Afin d'appliquer sa vision de la neutralité active, Léopold 1^{er} pose les jalons de la défense nationale. Son successeur, Léopold II, est à l'origine de l'édification d'un patrimoine militaire important, duquel est issu le Tir national. Ce lieu, initialement destiné à l'entraînement au tir des gardes civiques et des garnisons bruxelloises, deviendra le théâtre des atrocités allemandes, durant la 1^{ère} et la 2^{ème} Guerre Mondiale. Réquisitionné à deux reprises par l'occupant, de nombreux résistants condamnés à mort par les tribunaux militaires allemands y seront fusillés et inhumés.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les dépouilles sont rapidement translâtées vers d'autres cimetières, tandis qu'en septembre 1944, un certain nombre de familles de condamnés désire voir ce lieu s'ériger en nécropole nationale. Si l'"Enclos des Fusillés" devient à cette époque le théâtre de nombreuses démonstrations patriotiques, c'est aussi à la même époque que les autorités communales schaerbeekaises reprennent les tractations avec la Défense, interrompues pendant le conflit, en vue de se voir céder les terrains du Tir. En effet, il existe depuis le début des années 1920 une volonté très nette de la part des autorités schaerbeekaises de récupérer cette vaste plaine afin d'y appliquer un plan d'urbanisation général et coordonné d'un futur quartier du Tir national qui s'étendrait sur une superficie de 70 hectares. C'est d'ailleurs pourquoi les autorités communales gèlent les constructions dans ce quartier.

Pourtant ces tractations se révéleront vaines, puisqu'en 1962, une convention d'achat est passée entre l'État et la RTB afin d'ériger sur ces terrains une nouvelle cité des médias. En 1963, le complexe du Tir national est dynamité pour faire place aux nouveaux bâtiments. Très vite également, plusieurs associations patriotiques montent au créneau lorsque la RTB et le Ministère de l'Intérieur évoquent la possibilité très concrète d'un transfert du cimetière des fusillés vers le cimetière communal schaerbeekois, cet enclos étant vécu comme une entrave au développement du nouveau complexe de la médiacité. Un bras de fer s'engage alors pendant près de vingt ans avant de déboucher en 1983 sur le classement de l'Enclos par les Monuments et Sites.